



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Pôle Académique du Diplôme National du Brevet et du
Certificat de Formation Générale

DSDEN84/18-777-28 du 07/05/2018

ORGANISATION GENERALE DU CFG - CANDIDATS INDIVIDUELS - SESSION JUIN 2018

Références : Articles D.332-23 à D.332-29 du code de l'éducation nationale - Arrêté du 19-07-2016 paru au B.O. n°33 du 15-09-2016

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements publics et privés - Mesdames et Messieurs les directeurs d'établissement de formation publics et privés

Dossier suivi par : M. CHAUVEAU - Tel : 04 90 27 76 59 - Fax : 04 90 27 76 47 - Courriel : ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr

Veillez trouver ci-après les instructions relatives à l'organisation et au déroulement des épreuves du Certificat de Formation Générale (CFG) **des candidats individuels** au titre de la session de juin 2018.

L'application CYCLADES est utilisée pour la première année dans l'académie d'Aix-Marseille, comme dans toutes les autres académies, pour aider à la gestion des opérations liées au CFG.

I. Organisation

L'organisation des centres désignés pour assurer l'épreuve orale et les épreuves écrites est présentée dans **l'annexe 1**.

Les chefs de centre sont responsables de l'organisation matérielle ainsi que du bon déroulement des épreuves.

Tous les établissements d'inscription ont l'obligation de désigner des enseignants pour assurer les diverses tâches du CFG.

Leurs convocations sont établies par le pôle académique CFG/DNB via l'application IMAG'IN et les établissements les reçoivent par mél en fichier PDF, afin de les remettre aux enseignants convoqués.

Je vous rappelle que l'évaluation des élèves fait partie des missions des enseignants et la participation de ceux-ci aux jurys des examens et concours de leurs obligations de service.

Aussi, aucune dispense ou autorisation ne saurait être accordée aux enseignants qui se trouvent en position normale d'activité et susceptibles d'être requis pour l'examen. La mobilisation de chacun est indispensable à la réussite de la session.

En cas d'absence constatée d'un(e) enseignant(e) le jour même des épreuves, le chef de centre doit prendre toutes les mesures pour procéder à son remplacement et d'en informer le pôle académique CFG/DNB pour régularisation.

Les centres d'examen désignés pour recevoir les candidats prendront en charge le matériel d'examen (sujets, consignes, brouillons, étiquettes d'anonymat et liste de correspondance) selon des modalités qui vous seront communiquées ultérieurement.

Les autres documents (étiquettes de table, listes d'émargement, d'affichage et fiche individuelle d'évaluation) sont à éditer à partir de l'application CYCLADES.

II. Déroulement

Le calendrier des opérations vous est présenté en **annexe 2**.

Les candidats individuels sont évalués :

- sur deux épreuves écrites d'une heure chacune, en français (120 points) et en mathématiques (120 points)
- et une épreuve orale (160 points).

Tout candidat obtenant au moins 200 points sur 400 est déclaré admis.

II.1 Les épreuves écrites

Les écrits auront lieu le **lundi 4 juin 2018** à :

- **8h30 pour le français,**
- **9h30 pour les mathématiques.**

L'épreuve écrite de français d'une heure permet d'évaluer les connaissances et les compétences qui sont sollicitées comme outils de pensée, de communication, d'expression et de travail. Elle est fondée sur un texte d'une vingtaine de lignes dactylographiées, traitant, dans une langue accessible, d'un problème concret. Cette épreuve comporte un exercice permettant d'apprécier si le candidat est capable de lire et comprendre le texte proposé. Celui-ci sert également de point de départ à un court exercice d'expression.

L'épreuve écrite de mathématiques d'une heure permet d'évaluer les compétences travaillées en mathématiques : chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer. Elle est constituée d'exercices fondés sur les mathématiques du quotidien, c'est-à-dire à partir de documents ou situations en rapport avec la vie pratique.

Saisie de la note : elle doit être réalisée dans CYCLADES **au plus tard le lundi 11 juin 2018 à 18 heures**. Les chefs de centre veilleront au respect du délai imparti et à la bonne transcription du nombre de points à saisir par candidat.

II.2 L'épreuve orale de soutenance d'un projet

Il s'agit d'une épreuve d'une durée de 20 minutes, reposant sur un entretien avec le jury et prenant appui sur un dossier préparé par le candidat (cf. **annexe 3**).

Les oraux auront lieu les lundi 4 juin à partir de 14h et mardi 5 juin 2018, de 8h30 à 17h30.

Les convocations des candidats seront établies par le pôle académique CFG/DNB et éditées par les établissements d'inscription, selon le calendrier joint en annexe.

- Le dossier support de l'épreuve orale comportant entre 5 et 10 pages doit être établi en trois exemplaires dont deux seront acheminés vers le centre d'examen pour **le vendredi 25 mai 2018** au plus tard. Les établissements d'inscription devront joindre obligatoirement aux dossiers une liste précisant les nom et prénom des candidats avec dossier et ceux sans dossier.
Le dossier est un support – numérique ou manuscrit – qui n'est pas évalué. Il ne conditionne pas non plus la passation de l'épreuve orale : un candidat doit être évalué sur sa seule prestation orale.
Les centres d'examen en charge de l'épreuve orale s'assureront auprès des établissements d'inscription de détenir les dossiers supports des candidats.

- Evaluation de l'épreuve orale : les candidats sont évalués sur leurs aptitudes à la communication orale, aux relations sociales ainsi que leur capacité à exposer leur expérience personnelle et à se situer dans leur environnement social ou professionnel.
Le jury s'appuiera pour cela sur la **grille d'évaluation issue de CYCLADES** (Evaluation => documents produits par l'établissement => fiches d'évaluation).
- Saisie de la note : tout comme pour les épreuves écrites, elle doit être réalisée dans CYCLADES **au plus tard le lundi 11 juin 2018 à 18 heures**. Les chefs de centre veilleront au respect du délai imparti et à la bonne transcription du nombre de points à saisir par candidat.

III. Jury délibératif et diffusion des résultats

III.1 Jury délibératif

Le jury académique se réunira à la DSDEN de Vaucluse **le mercredi 20 juin 2018 à 9 heures** pour statuer.

III.2 Diffusion des résultats, des diplômes et des relevés de notes

Les résultats de l'examen seront disponibles dans CYCLADES **le lundi 25 juin 2018**. Il revient aux établissements d'inscription de procéder à l'affichage des résultats.

Les relevés de notes seront disponibles dans CYCLADES dans le courant du mois de septembre 2018.

Les diplômes seront remis aux établissements d'inscription dans le courant du mois d'octobre prochain.

Le pôle des examens et concours est à votre disposition pour toutes précisions qui s'avèreraient utiles.

Signataire : Christian PATOZ, Directeur académique des services de l'éducation nationale de Vaucluse

CFG 2018-06

Candidature individuelle

SECTEUR 04	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND IND	CENTRE D'EXAMEN ECRIT	LOCALITE	TOTAL IND
CLG	CAND IND DIGNE	DIGNE	18	1e MT D'OR	MANOSQUE	18
EP	ULE CENTRE SCOLAIRE	DIGNE	4	EP CENTRE SCO	DIGNE	4
						22

SECTEUR 05	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND IND	CENTRE D'EXAMEN ECRIT & ORAL	LOCALITE	TOTAL IND
	ULE CENTRE SCOLAIRE	GAP	2	EP CENTRE SCO	GAP	2
						2

SECTEUR 84	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND IND	CENTRE D'EXAMEN ECRIT & ORAL	LOCALITE	TOTAL IND
SEGPA	LP R SCHUMAN	AVIGNON	1	LE LAVARIN	AVIGNON	5
	CAND IND AVIGNON	AVIGNON	3			
	CAND IND CARPENTRAS	CARPENTRAS	1			
LP	F REVOUL	VALREAS	5	F REVOUL	VALREAS	5
EP	ULE CENTRE SCOLAIRE	LE PONTET	32	EP CENTRE SCOLAIRE	LE PONTET	32
						42

CFG 2018-06

Candidature individuelle

SECTEUR 13	CENTRE D'ORIGINE	LOCALITE	CAND IND	CENTRE D'EXAMEN ECRIT & ORAL	LOCALITE	TOTAL IND
CTRE DE FORM	EPIDE	MARSEILLE 15	31	EPIDE	MARSEILLE 15	91
	CAND IND AIX	AIX EN PROVENCE	4			
	EME LES CADENAU	PENNES MIRABEAU	20			
	ITEP LA SARRIETTE	AIX EN PROVENCE	12			
	LP DES METIERS LA VISTE	MARSEILLE 15	17			
	LP LA CABUCELLE	MARSEILLE 15	7			
CLG/SEGPA	CAND IND 13	MARSEILLE	25	D MILHAUD	MARSEILLE 12	44
	EME CENTRE ESCAT	MARSEILLE	6			
	LP LEONARD DE VINCI	MARSEILLE 7	6			
	IME VALBRISE	MARSEILLE	1			
	EME LES MARRONNIERS	MARSEILLE	6			
SOC	ULE LES BEAUMETTES CENTRE	MARSEILLE 9	16	ULE LES BEAUMETTES CENTRE	MARSEILLE 9	16
SOC	ULE CENTRE SCOLAIRE	TARASCON	4	ULE CENTRE SCOLAIRE	TARASCON	4
SOC	ULE CENTRE SCOLAIRE	SALON DE PVCE	11	ULE CENTRE SCOLAIRE	SALON DE	11
SOC	UL EPM CENTRE SCOLAIRE	MARSEILLE 11	19	UL EPM CENTRE SCOLAIRE	MARSEILLE 11	19
SOC	CEF LES CEDRES	MARSEILLE	4	LES CEDRES	MARSEILLE	4
SOC	CEF NOUVEL HORIZON	MARSEILLE 13	5	CEF NOUVEL HORIZON	MARSEILLE 13	5
						194

CALENDRIER CFG

SESSION 2018 - 06 candidats individuels

OPERATIONS	DATES	INTERVENANTS
Diffusion de la circulaire d'inscription	Décembre 2017	Pôle académique du CFG/DNB
Campagne d'inscription	du 15 janvier au 2 février 2018	Pôle académique du CFG/DNB & établissements d'inscription
Dépôt des dossiers d'aménagements	Vendredi 2 février 2018 dernier délai	Etablissements d'inscription
Envoi de la liste des inscrits	Lundi 12 février 2018 dernier délai	Pôle académique du CFG/DNB & établissements d'inscription
Organisation en centres d'examen	Janvier-février-mars 2018	Pôle académique du CFG/DNB
Diffusion de la circulaire d'organisation, de l'arrêté d'organisation, de l'arrêté portant jury académique de délibération	avril 2018	Pôle académique du CFG/DNB
Convocation du jury académique de délibération	avril 2018	Pôle académique du CFG/DNB
Convocations des jurys – oraux	avril 2018	Pôle académique du CFG/DNB
Convocations des correcteurs	avril 2018	Pôle académique du CFG/DNB
Mise à disposition des convocations des candidats	mai 2018	Pôle académique du CFG/DNB & établissements d'inscription
Mise à disposition du matériel d'examen écrit & oral	mai 2018	Pôle académique du CFG/DNB – centres d'examen écrit et oral
Dépôt des dossiers supports des candidats au centre d'examen	Vendredi 25 mai 2018 dernier délai	Etablissements d'inscription des candidats individuels & Centres d'examen écrit
Epreuves écrites et orale	Lundi 4 juin - mardi 5 juin 2018	Chefs de centre d'examen
Correction et saisie de l'évaluation chiffrée des épreuves écrites et orales dans CYCLADES	Au plus tard le lundi 11 juin 2018 - 18 heures	Chefs de centre & enseignants correcteurs - interrogateurs
Edition des PV d'examen et autres statistiques des candidats	Jeudi 14 juin 2018	Pôle académique du CFG/DNB
Jury académique de délibération	Mercredi 20 juin 2018 à 9 heures	Pôle académique du CFG/DNB
Résultats et affichage	Lundi 25 juin 2018	Etablissements d'inscription

CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE SESSION 2018

EPREUVE ORALE

Définition de l'examen

Le Certificat de Formation Générale (CFG) valide l'aptitude des candidats à l'utilisation des outils de l'information, de la communication sociale et leur capacité à évoluer dans un environnement social et professionnel. Il garantit l'acquisition de compétences du cycle 3 au moins égale à l'échelon 3. « **maîtrise satisfaisante** » du socle commun de connaissances de compétences et de culture.

L'épreuve orale

Les candidats sous statut scolaire, stagiaires de la formation professionnelle et individuels, présentent une épreuve orale, d'une durée de 20 minutes, qui consiste en un entretien avec une commission d'interrogation composée de deux enseignants.

L'entretien permet d'apprécier les aptitudes du candidat à la communication orale, aux relations sociales et sa capacité à exposer son expérience professionnelle et à se situer dans son environnement social et professionnel.

Par un questionnement ouvert et un registre de langue adapté, les membres du jury recherchent à :

- faciliter l'expression du candidat ;
- permettre au candidat de faire part de son expérience personnelle et d'exprimer son point de vue.

L'accueil est un moment important. Le candidat sera placé dans un climat de confiance propre à développer les échanges. Les examinateurs veilleront à ce que le candidat ait bien compris les objectifs de l'entretien. Les membres de la commission n'hésiteront pas, si besoin, à reformuler ou à faire reformuler leurs questions.

Pour tous les candidats l'épreuve est notée sur 160.

Le dossier

L'épreuve orale prend appui sur un dossier préparé par le candidat.

Le dossier préparé par le candidat repose sur l'expérience professionnelle, soit sur l'un des parcours éducatifs qu'il a suivis, notamment à l'occasion d'un ou plusieurs stages (Art 9 de l'arrêté du 19-07-2016). Sa rédaction implique l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Le dossier comporte 5 à 10 pages, y compris les annexes éventuelles, avec possibilité d'ajouter en complément une couverture et un sommaire.

Si le choix d'une couverture a été fait, ce support pourra être utilisé pour renseigner les lecteurs sur le contenu du dossier (titre, illustrations, dessin personnel...).

La présentation sous forme de dossier implique que les documents soient rassemblés, au choix du candidat : documents reliés, collés ou agrafés, utilisation d'une chemise ou d'un porte-vues.

Le dossier doit comporter obligatoirement les informations relatives au candidat :

- nom prénom ;
- statut du candidat : scolaire ou stagiaire de la formation professionnelle dans un établissement public ou candidat individuel.

La rédaction du dossier démontre l'aptitude du candidat à utiliser les technologies de l'information et de la communication. Des parties manuscrites pourront être acceptées (texte, dessin, graphique, plan, montage d'illustrations...).

Pour la lisibilité du dossier, il est conseillé d'utiliser de préférence :

- taille minimale des caractères = 12,
- espace entre les lignes interligne = 1,5.

Le tableau ci-dessous présente des liens possibles entre les objectifs visés au travers de l'épreuve orale et les référentiels du socle commun de connaissances de compétences et de culture.

objectifs visés au travers de l'épreuve orale	liens possibles avec les référentiels du socle commun de connaissances, de compétences et de culture	
	DOMAINES	COMPETENCES
apprécier les aptitudes à la communication orale et à l'expression écrite	DOMAINE 1 Les langages pour penser et communiquer	Dire Ecrire Parle, raconte, communique, argumente
apprécier les aptitudes aux relations sociales	DOMAINE 3 La formation de la personne et du citoyen	Avoir un comportement responsable
apprécier la capacité à exposer son expérience personnelle	DOMAINE 1 Les langages pour penser et communiquer DOMAINE 3 La formation de la personne et du citoyen	Dire, Ecrire Faire preuve d'initiative Prendre, entreprendre et mettre en œuvre son projet.
apprécier la capacité à se situer dans son environnement social ou professionnel.	DOMAINE 3 La formation de la personne et du citoyen	Avoir un comportement responsable Faire preuve d'initiative Être acteur de son parcours de formation et d'orientation.